

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 20/05/2025 - 5679 - 2014 B 00761 - 801 649 062 - 1 PACTE
TECHNOLOGIES

1 PACTE TECHNOLOGIES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.133.000 euros
Siège social : Chemin de Chabanu – Quartier Payannet
13120 GARDANNE
RCS AIX-EN-PROVENCE 801 649 062

COMPTES ANNUELS 2024

Le Gérant
Monsieur Jean-Philippe PEDON
Signature précédée de la mention « Certifiés conformes à l'original »



Désignation de l'entreprise : SARL 1 PACTE TECHNOLOGIES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise CHEMIN DE CHABANU 13120 GARDANNE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 1 6 4 9 0 6 2 0 0 0 1 6 Néant *

				Exercice N clos le,	N-1
				13 0 0 9 2 0 2 4	13 0 0 9 2 0 2 3
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	58 428	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	1 036 987	1 036 987
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	62 438	38 443
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	1 382 244	1 386 263
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	30	30
	TOTAL (II)	BJ	BK	2 540 126	2 461 723
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	2 282 527	1 840 223
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	43 073	13 198
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 325 600	1 853 421
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	4 865 726	4 315 144
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 1 PACTE TECHNOLOGIES

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...1.33...000.....)	DA 1 133 000	1 133 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 113 300	113 300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG 2 237 951	2 246 666
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 26 948	(8 715)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 3 511 199	3 484 251
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 50	16 814
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV 926 128	581 909
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 154	374
	Dettes fiscales et sociales	DY 11 146	11 413
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 296 184	220 383
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC 1 233 661	830 893	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 4 744 860	4 315 144	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 233 661	830 893	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1 PACTE TECHNOLOGIES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.133.000 euros
Siège social : Chemin de Chabanu – Quartier Payannet
13120 GARDANNE
RCS AIX-EN-PROVENCE 801 649 062

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

Monsieur Jean-Philippe PEDON Gérant de la société 1 PACTE TECHNOLOGIES a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous communiquons dans un tableau ci-annexé la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu,
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il est précisé qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires hors taxe s'est élevé à 10.276 €, contre 129.617 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant d'exploitation s'élève à (96.830) €, contre (74.808) € au titre de l'exercice précédent.

Evolution des résultats

Le total des produits d'exploitation s'élève à 11.457 €, contre 129.619 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à 108.287 € contre 204.427 € au titre de l'exercice précédent.

Les principales charges d'exploitation de l'entreprise ont évolué de la façon suivante :

Le montant des traitements et salaires s'élève à 45.823 € contre 47.376 € pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 20.857 € contre 21.534 € pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts taxes et versements assimilés s'élève à 1.620 € contre 2.500 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (96.860) € contre (74.808) € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 75.053 € de résultat financier, il s'établit à (21.777) € contre (51.741) € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

* du résultat exceptionnel de 53.726 €

* de l'impôt sur les sociétés de 5.002 €

L'exercice clos le 30 septembre 2024 se traduit par un bénéfice de : 26.948 € contre une perte (8.715 €) l'exercice précédent, soit une variation de : +409 %.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26.948 € de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 26.948 euros
- Dotation aux réserves :
- Dotation aux autres réserves : 26.948 euros

Rappel des dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

En application des dispositions des articles L 223-19 et R 223-26 du Code de commerce, le présent rapport précise qu'aucune convention n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L 223-19 et R 223-26 du Code de commerce, le présent rapport précise qu'aucune convention n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

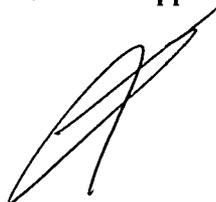
ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusions, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voulez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Le Gérant

Monsieur Jean-Philippe PEDON



1 PACTE TECHNOLOGIES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.133.000 euros
Siège social : Chemin de Chabanu – Quartier Payannet
13120 GARDANNE
RCS AIX-EN-PROVENCE 801 649 062

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 24 AVRIL 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq

Le 24 Avril
A 11h00

Les associés de la société 1PACTE TECHNOLOGIES se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social à GARDANNE (13120) - Chemin de Chabanu – Quartier Payannet.

Chaque associé a été convoqué par lettre remise en mains propres contre décharge adressée le 08 avril 2025.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Philippe PEDON, en qualité de co-gérant de la Société.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents ou représentés :

- Immo Invest	représentant	87 803	Parts sociales
- Leonard Hostem	représentant	1	Parts sociales
- Jean-Philippe Pedon	représentant	7	Parts sociales
- Fabrice Cordier	représentant	7	Parts sociales
- Nicolas Levy	représentant	84 38	Parts sociales
- Lucie Levy	représentant	84 38	Parts sociales
- Lise Levy	représentant	84 38	Parts sociales

Total des parts sociales des associés présents ou représentés 113.300 parts sociales sur les 113.300 parts sociales composant le capital social.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire des statuts mis à jour ;
- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport de gestion du Gérant ;
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les convocations ont été adressées aux associés pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de sa convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 et quitus au Gérant ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions réglementées visées par l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Gérant donne lecture du rapport de gestion et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Gérant la Gérante met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Gérant, des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 lesquels font apparaître un bénéfice de 9.365 €.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39, 4 et 39, 5 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est *o.u.l.p.l.e.i.*

- *8.7.806* voix pour
- *25.434* voix contre

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26.948 euros de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 26.948 euros
- Autres réserves :
- Autres réserves: 26.948 euros
- Solde autres réserves : 2.264.899 euros

Répartition après affectation :

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 3.511.199 euros.

Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est *o.u.l.p.l.e.i.*

- *8.7.806* voix pour
- *25.434* voix contre

TROISIEME RESOLUTION – Absence de Conventions réglementées

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L223.-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement

Cette résolution, mise aux voix, est *adoptée*.

- *87806* voix pour
- *25434* voix contre

CINQUIEME RESOLUTION – Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

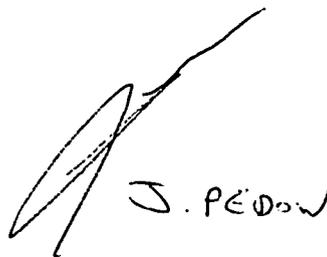
Cette résolution, mise aux voix, est *adoptée*.

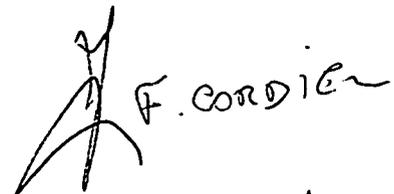
- *87806* voix pour
- *25434* voix contre

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à

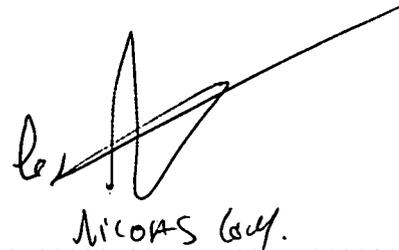
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.


L. Hosten


J. PÉRON


F. CORDIER

Question? Nicolas, Luc, Lisa veulent obtenir documents sociaux des 3 derniers exercices.


NICOLAS GUY.